

REGLES DE BON USAGE



Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

| | À faire/À utiliser | À ne pas faire / À ne pas utiliser |
|-------------------------|---|---|
| Chez-vous | <ul style="list-style-type: none"> • Vinaigre blanc. • Produit avec la mention « compatible fosse septique » ou portant le logo écolabel. • Entretien des divers regards ou Té de visite. • Curage des annuel canalisations. • Siphon toujours en eau. | <ul style="list-style-type: none"> • Eau de javel. • Déboucheur de tuyau ou tout produit à base de soude ou d'acide. • Tout les produits possédant les pictogrammes : <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  <p>Nocif ou irritant</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Corrosif</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Danger pour l'environnement</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  <p>Inflammable</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Toxicité aiguë</p> </div> </div> |
| Au prétraitement | <ul style="list-style-type: none"> • Entretien du Prétraitement. • Facilité d'accès. | <ul style="list-style-type: none"> • Rouler sur l'équipement. • Poser une charge lourde dessus. • Laver dans l'ouvrage soit même. (Attention, le préfiltre d'une fosse toutes eaux est à nettoyer en le sortant de son habitacle) • Faire disparaître les tampons d'accès. |
| Au traitement | <ul style="list-style-type: none"> • Entretien du Traitement. • Facilité d'accès. | <ul style="list-style-type: none"> • Rouler sur l'équipement. • Poser une charge lourde dessus. • Laver dans l'ouvrage soit même. • Planter des végétaux à forte couverture racinaire et ou à destination de la consommation humaine à moins de 3 mètres. • Étancher la zone d'infiltration. • Construire un bâtiment à fondations à moins de 5 mètres. • Faire disparaître les tampons d'accès. |

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU VERMANDOIS

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
03 23 09 50 51 - assainissement@cc-vermandois.com
www.cc-vermandois.com



Communauté de Communes
du Pays du Vermandois